



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

N° 71/6

LA CONFÉRENCE DES CHEFS DE GOUVERNEMENTS DU COMMONWEALTH À SINGAPOUR (II)

Texte du communiqué et de la déclaration
du Commonwealth déposé à la Chambre des
communes le 2 février 1971.

Communiqué

1. Les chefs de gouvernements du Commonwealth se sont réunis à Singapour du 14 au 22 janvier. Tous les pays du Commonwealth étaient représentés, dont sept par leur président, dix-sept par leur premier ministre, un par son vice-président et six par un ministre important. La réunion fut présidée par le premier ministre de Singapour.
2. C'était la première réunion des chefs de gouvernements tenue en Asie. Les chefs de gouvernements en étaient très satisfaits et ont exprimé au Gouvernement de Singapour leur gratitude pour son hospitalité.
3. Les participants à la réunion ont réservé un accueil chaleureux aux premiers ministres de Tonga, du Samoa-Occidental et de Fidji, trois pays qui sont devenus membres du Commonwealth en 1970, notamment parce que leur adhésion permet au Commonwealth d'obtenir, dans ses consultations, de nouveaux points de vue sur les populations du Pacifique du Sud-Ouest.

La Déclaration du Commonwealth

4. Les chefs de gouvernements ont approuvé unanimement et publié une déclaration du Commonwealth.

Les affaires internationales

5. Les chefs de gouvernements ont réexaminé la situation politique mondiale et ses tendances. Il y a eu échange de vues sur: les relations Est-Ouest; l'entrée de la Chine aux Nations Unies; les mesures nécessaires au règlement du conflit en Indochine; la neutralisation de l'Asie du Sud-Est; les conditions nécessaires à un règlement durable au Moyen-Orient; la violation de la sécurité et de la souveraineté de la République de Guinée par les forces militaires et navales du Portugal, de concert avec d'autres éléments; la

nécessité d'un désarmement général et complet sous un contrôle international effectif, l'abandon de la course aux armes nucléaires et l'adoption de mesures parallèles, surtout en matière de désarmement nucléaire, jusqu'à la réalisation d'un désarmement général et complet; les essais d'armes nucléaires et le déversement d'armes chimiques dans la région paisible du Pacifique du Sud-Ouest; et le rôle complémentaire d'organismes régionaux et de groupements trans-régionaux comme le Commonwealth.

L'Afrique australe

6. Les participants à la réunion ont passé en revue les événements majeurs survenus en Afrique australe, notamment en Afrique du Sud et en Namibie (Sud-Ouest africain), dans les colonies portugaises et en Rhodésie, et ils sont convenus que les tensions qui se manifestent dans cette région tendront plutôt à s'accroître qu'à décroître à moins que des changements importants ne soient apportés à l'état de choses actuel. Les discussions antérieures sur le principe Nibmar ont été évoquées de nouveau à cette occasion. Les participants à la rencontre ont réaffirmé à l'unanimité l'importance du principe suivant lequel toute proposition de règlement devra être acceptable à l'ensemble des habitants de la Rhodésie.

7. Les participants à la réunion étaient saisis du rapport du Comité des sanctions du Commonwealth, contenant une revue de la mise en application des sanctions économiques pendant les deux dernières années. Les chefs de gouvernements ont autorisé le Comité à continuer de suivre la situation de près.

8. Les chefs de gouvernements ont discuté à fond la question de la vente d'armes à l'Afrique du Sud.

9. Les chefs de gouvernements ont étudié les facteurs influant sur la sécurité des voies maritimes commerciales dans l'Atlantique-Sud et l'océan Indien, routes qui sont d'importance vitale pour un grand nombre de pays du Commonwealth. Ils ont décidé d'instituer une commission d'étude, composée de représentants de l'Australie, de la Grande-Bretagne, du Canada, de l'Inde, de la Jamaïque, du Kenya, de la Malaisie et du Nigéria, et l'ont chargée de réexaminer la question et de leur faire rapport le plus tôt possible par l'entremise du secrétaire général.

10. Certains chefs de gouvernements ont précisé à quelles conditions ils acceptaient d'appuyer le projet de création de la commission d'étude.

La sécurité de l'océan Indien

11. Au cours du débat sur un mémoire présenté par le premier ministre de Ceylan sur la sécurité de l'océan Indien, les chefs de gouvernements sont tombés d'accord sur l'opportunité de veiller à ce que la paix et la stabilité continuent de régner dans cette région.

Les affaires économiques

12. Les chefs de gouvernements ont eu des entretiens approfondis et francs sur la situation économique mondiale et ont passé en revue les faits et les tendances actuels. Au nombre des questions qui ont fait l'objet de

ces entretiens figurent: la libéralisation du commerce extérieur et l'accès aux marchés; les problèmes spéciaux qui se posent pour les exportations des pays en voie de développement; le système préférentiel généralisé et les problèmes qu'il pose; les problèmes internationaux que posent les denrées; les tarifs-marchandises élevés; l'inflation et ses conséquences; les problèmes du service de la dette pour les pays en voie de développement; les objectifs quant au transfert de ressources aux pays en voie de développement; les modalités et les conditions d'aide, y compris le principe de l'aide inconditionnelle; le financement supplémentaire; la possibilité d'un lien entre les droits de tirage spéciaux et le financement du développement; et les politiques de prêt des institutions financières internationales.

13. Les chefs de gouvernements ont exprimé leur satisfaction de l'accord intervenu à l'Assemblée générale des Nations Unies sur la stratégie internationale de développement pour la deuxième Décennie du développement. Ils ont réaffirmé que leurs gouvernements étaient décidés à prendre les mesures nécessaires pour réaliser les buts et objectifs de la décennie. Pour résumer leurs entretiens, ils ont aussi réaffirmé leur conviction que la satisfaction des aspirations économiques et sociales des populations des pays en voie de développement était une question d'intérêt vital non seulement pour ces pays mais aussi pour le monde entier.

L'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne à la CEE

14. Les chefs de gouvernements ont discuté de l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne et de ses répercussions possibles pour les autres membres du Commonwealth. Ils ont discuté entre autres choses des questions suivantes: l'incidence de la politique agricole des Six sur les exportations des partenaires traditionnels de la Grande-Bretagne; la nécessité pour la Communauté agrandie de dépasser ses horizons; les accords moratoires à prévoir pour les pays qui voudraient ou pourraient s'associer ou conclure d'autres accords commerciaux avec une Communauté agrandie; les tarifs préférentiels et leurs répercussions sur les accords commerciaux internationaux; les avantages et inconvénients possibles pour le Commonwealth de l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne; et les modalités de consultation lors des négociations. Ils louèrent la résolution du Gouvernement britannique de continuer à faire pression pendant les négociations pour l'adoption de mesures de protection des intérêts des pays du Commonwealth.

Coopération du Commonwealth au développement

15. Les chefs de gouvernements ont accueilli favorablement l'établissement du Fonds du Commonwealth pour le développement technique et ont noté qu'il pouvait maintenant fonctionner.

16. Les chefs de gouvernements ont discuté des recommandations fournies dans une étude sur le développement du marché des exportations du Commonwealth. Ils ont décidé qu'il faudrait étudier davantage ces recommandations à une réunion prochaine des représentants commerciaux et financiers.

Programme d'information du Commonwealth

17. Les chefs de gouvernements ont accepté en principe les propositions qu'on leur avait soumises en vue de la création d'un programme d'information du Commonwealth.

Coopération du Commonwealth sur des questions intéressant les jeunes

18. Les chefs de gouvernements ont noté avec satisfaction les activités du secrétariat dans le domaine de la jeunesse et ont accepté qu'il en élargisse le champ. Ils ont noté qu'un certain nombre de questions connexes seraient discutées lors de la Conférence du Commonwealth sur l'éducation qui se tiendra prochainement à Canberra. Ils ont décidé qu'une rencontre des ministres qui s'occupent de questions relatives à la jeunesse soit convoquée le plus tôt possible.

Programme de bons du livre du Commonwealth

19. Les chefs de gouvernements ont approuvé en principe la création d'un programme de bons du livre du Commonwealth.

Le programme spécial du Commonwealth pour l'aide à l'éducation des Africains de Rhodésie

20. Les chefs de gouvernements ont pris connaissance de la marche du programme et en ont approuvé la poursuite.

La Fondation du Commonwealth

21. Les chefs de gouvernements ont pris connaissance des progrès de la Fondation du Commonwealth et ont approuvé les projets relatifs à son expansion.

Méthodes comparées de gouvernement

22. Les participants à la Conférence sont convenus que la question des "méthodes comparées de gouvernement" inscrite à l'ordre du jour à la demande du premier ministre du Canada, devrait être reprise à la prochaine réunion des chefs de gouvernements du Commonwealth. On propose que le secrétaire général facilite ces échanges de vues en faisant faire une étude préliminaire du sujet par les fonctionnaires compétents.

Le rapport du secrétaire général du Commonwealth

23. Les chefs de gouvernements prennent connaissance du troisième rapport du secrétaire général du Commonwealth.

Déclaration du Commonwealth

Le Commonwealth des nations est une association volontaires d'États indépendants et souverains, responsables chacun de ses propres décisions politiques, unis dans un esprit de coopération et de consultation mutuelle pour favoriser les intérêts communs de leurs peuples, la compréhension internationale et la paix mondiale.

Les États membres du Commonwealth, répartis sur six continents et cinq océans, sont composés de peuples de races, de langues et de religions différentes et connaissent tous les stades du développement économique, des pays défavorisés en voie de développement aux riches nations industrialisées.

Ils englobent une riche variété de cultures, de traditions et d'institutions. L'appartenance au Commonwealth est compatible avec la liberté des gouvernements des États membres d'adhérer à tout autre groupe, association ou alliance ou de demeurer non alignés.

Dans leur diversité, tous les États membres du Commonwealth se reconnaissent certains principes communs. C'est par le respect de ces principes que le Commonwealth peut exercer son influence sur la société internationale pour le plus grand bien de l'humanité.

CONVAINCUS que le maintien de la paix et de l'ordre dans le monde est essentiel à la sécurité et à la prospérité de l'humanité, nous offrons notre appui aux Nations Unies et nous nous efforçons de renforcer son action en faveur de la paix dans le monde et ses efforts pour apaiser les tensions entre les peuples.

NOUS CROYONS à la liberté de l'individu, à l'égalité des droits pour tous les citoyens, quelles que soient leur race, leur couleur, leurs croyances religieuses ou politiques, et à leur droit inaliénable de participer au façonnement de la société dans laquelle ils vivent par des procédés politiques, libres et démocratiques. Nous nous efforçons donc de promouvoir dans chacun de nos pays les institutions représentatives et les garanties de liberté personnelle reconnues par la loi, qui constituent notre patrimoine commun.

NOUS CONSIDÉRONS les préjugés de race comme un mal dangereux qui menace le sain épanouissement de la race humaine, et la discrimination raciale comme une véritable plaie sociale. Chacun d'entre nous s'acharnera à faire disparaître cette plaie au sein de sa propre nation. Aucun pays n'accordera aux régimes qui pratiquent la discrimination une aide qui, d'après lui, contribue directement à favoriser ou à enraciner cette politique néfaste. Nous nous opposons à toutes les formes de domination coloniale et d'oppression raciale, et nous nous engageons à respecter les principes de la dignité et de l'égalité humaines. Nous nous efforcerons donc, par tous les moyens, de favoriser partout l'égalité et la dignité humaines ainsi que les principes d'autodétermination et d'antiracisme.

NOUS ESTIMONS que les disparités actuelles dans la répartition des richesses entre les hommes sont trop marquées et ne doivent pas être tolérées; elles créent aussi des tensions dans le monde; nous nous proposons de les faire disparaître progressivement; nous emploierons donc nos efforts à vaincre la pauvreté, l'ignorance et la maladie, en élevant les niveaux de vie et en réalisant une société internationale plus équitable. A cette fin, nous visons à libéraliser le plus possible les échanges internationaux, à des conditions justes et équitables pour tous, en tenant compte des exigences particulières des pays en voie de développement, et à encourager l'acheminement vers ces pays de ressources suffisantes, tant publiques que privées, conscients de l'importance d'agir ainsi dans un véritable esprit d'association, et de créer à cette fin, dans les pays émergents, des conditions propices à une croissance et à des investissements soutenus.

NOUS CROYONS que la coopération internationale est essentielle pour extirper les causes de la guerre, pour promouvoir la tolérance, pour combattre l'injustice et pour assurer le développement chez les peuples du monde; nous sommes convaincus que le Commonwealth est l'une des associations les plus aptes à atteindre ces fins.

Dans la poursuite de ces principes, les membres du Commonwealth croient pouvoir donner un exemple positif de l'approche multinationale qui est essentielle à la paix et au progrès du monde moderne. L'association repose sur la consultation, la discussion et la coopération. En rejetant la contrainte comme instrument de politique, ils reconnaissent que la sécurité de chaque État membre contre une agression de l'extérieur est un sujet d'inquiétude pour tous les membres. L'association ouvre une foule d'avenues pour de constants échanges de connaissances et d'opinions sur des questions professionnelles, culturelles, économiques, juridiques, et politiques entre les États membres. Nous avons l'intention d'encourager et d'étendre ces relations car nous croyons que notre assemblée multinationale peut accroître la compréhension entre les hommes et entre les pays, aider à éliminer la discrimination fondée sur les différences de race, de couleur ou de croyance, maintenir et raffermir la liberté individuelle, contribuer à enrichir la vie de chacun, et promouvoir fortement la cause de la paix entre les peuples.

S/C